

Questions orales

M. Chrétien: Monsieur le président, tantôt j'ai donné les explications à l'effet que nous avons stimulé l'économie canadienne à partir du 1^{er} janvier 1978, pour une somme totale de 2 milliards 500 millions de dollars, et les deux tiers de ces stimulants ont été donnés aux consommateurs de façon à augmenter leur pouvoir d'achat. Nous avons effectivement accordé en janvier et février une exemption d'impôt de \$50 additionnels pour 7,000,000 de contribuables canadiens, et nous croyons que ceci a augmenté et va augmenter encore la consommation au cours de ces deux mois, ce qui en retour va permettre une augmentation de la production au Canada. Je suis heureux de voir que pour le mois de janvier nous avons vu un fléchissement de la tendance du chômage, qui est passé de 8.5 p. 100 à 8.3 p. 100.

● (1422)

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, étant donné l'optimisme du ministre des Finances, étant donné aussi les constatations que nous devons reconnaître depuis près d'un an, le ministre des Finances aurait-il l'honnêteté de reconnaître que les mesures proposées et les fausses prévisions présentées par son ministère depuis un an se sont avérées une faillite monumentale? De plus est-il disposé à reconnaître cette faillite que les Canadiens constatent aujourd'hui?

M. Chrétien: Je pense, monsieur le président, qu'il y a bien des facteurs qui jouent dans cette situation. Un des facteurs qui nous causent énormément de problèmes c'est de constater la dégradation progressive de la situation de l'emploi dans la province de Québec. A mon avis, il serait très avantageux d'établir la stabilité politique dans les plus brefs délais, parce que nous voyons la situation s'améliorer en Ontario et dans les provinces Maritimes quand elle continue à se détériorer au Québec.

[Traduction]

LA RÉDUCTION DES IMPÔTS PROPOSÉE PAR LES PROVINCES
COMME STIMULANT À L'ÉCONOMIE

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Comme la grande réduction d'impôt dont le ministre aime se vanter représente deux dollars environ par semaine pour la famille typique, comme le chômage atteint maintenant en réalité 1.6 million de chômeurs, et comme on a perdu, en un mois, 251,000 emplois—la pire perte, j'en suis sûr, en un mois dans l'histoire du Canada—le ministre songera-t-il maintenant sérieusement à ce qu'ont proposé tous les premiers ministres provinciaux et tous les partis politiques l'automne dernier à St. Andrews, lorsqu'ils ont recommandé au gouvernement de réduire les impôts des particuliers à faible et à moyen revenu pour ainsi stimuler l'économie?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Je m'étonne vraiment que le député me suggère maintenant de faire ce que j'ai fait le 20 octobre. J'ai alors réduit les impôts de 2.5 milliards de dollars. Oh, je sais que 2.5 milliards c'est bien peu aux yeux du député. Il ignore qu'un milliard c'est mille millions.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Je sais que le ministre des Finances n'a pas reçu une formation d'économiste avant d'accéder à ce poste,

[M. La Salle.]

mais même un avocat est capable de lire un manuel d'économie destiné aux étudiants de première année. J'aimerais maintenant qu'il prenne le taureau par les cornes au lieu d'essayer de faire de l'humour à bon marché à la Chambre. Au cours de l'assemblée qui s'est tenue à St. Andrews, les premiers ministres ont également exhorté le gouvernement fédéral à faire maintenant, en 1977-1978, ce que l'on avait fait en 1971 et en 1972, alors que le taux de chômage était moins élevé qu'à présent, c'est-à-dire de mettre sur pied un programme d'aide aux immobilisations municipales dans le but de favoriser l'embauche. Le ministre des Finances suivra-t-il ce conseil?

M. Chrétien: Au mois d'octobre, nous avons décidé de stimuler l'économie canadienne en y injectant 2.5 milliards de dollars. Cette décision qui doit entrer en vigueur en janvier est la stimulation économique la plus importante depuis des années. Je suis surpris que le député vienne nous suggérer en dernière minute d'en faire davantage. Il faut comprendre que c'est impossible. L'opposition officielle nous critique d'avoir un déficit de 8.5 milliards de dollars. Nous ne pouvons pas faire davantage pour stimuler l'économie pour la bonne raison que l'on obtiendrait alors l'effet contraire. La semaine dernière, j'ai donné un conseil aux provinces parce que leur position est meilleure que la nôtre. Je leur ai suggéré de nous imiter. Je n'ai pas pu rallier grand monde à cette idée.

M. Broadbent: Si le ministre voulait se donner la peine de lire la page 78 du document qu'il a préparé lui-même pour la conférence des premiers ministres prévue pour la semaine prochaine, il y trouvera le meilleur argument qui soit en faveur d'une réduction d'impôts. Vérifiera-t-il? Étant donné que le ministre refuse à la fois de réduire les impôts immédiatement et d'aider les municipalités par des travaux d'hiver, à l'heure où les travailleurs des chantiers navals sont mis à pied à Halifax, où les travailleurs des boulangeries Christie sont mis à pied à Toronto, où les travailleurs de l'INCO sont mis à pied à Sudbury et au Manitoba, où les travailleurs de l'industrie du bois sont mis à pied à Vancouver, le ministre tente-t-il réellement de convaincre la population du Canada qu'il préfère dépenser 4 milliards de dollars en prestations d'assurance-chômage qu'en programmes de création d'emploi?

● (1427)

M. Chrétien: Je pense que les propos du député n'ont rien d'original. Nous avons appliqué au cours des derniers mois une politique que j'estime très apte à stimuler l'économie. J'en ai discuté en octobre dernier et le mois dernier avec mes collègues provinciaux, qui affichent diverses couleurs sur l'échiquier politique national, et dans l'ensemble, ils ne m'ont pas pressé de modifier la politique fiscale du gouvernement, pour le moment. C'est très facile pour le député, maintenant que nous avons dépensé 2.5 milliards de dollars pour stimuler l'économie, de dire «j'en veux encore». Il n'est pas besoin d'être économiste pour dire cela.

*[Français]***L'UNITÉ NATIONALE**

ON DEMANDE COMMENT LE PREMIER MINISTRE JUGERA DE LA
LÉGALITÉ D'UNE ÉVENTUELLE SÉCESSION DU QUÉBEC

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, j'aimerais adresser ma question au très honorable premier ministre.